

## **Message final de la conférence sur la traite humaine dans et de l’Afrique, organisée à Abuja, au Nigeria**

*du 5 au 7 septembre 2016*

1. Nous, les représentants d’organisations catholiques et autres organisations confessionnelles de 43 pays impliquées dans la lutte contre la traite humaine, dont plus de la moitié africaines, nous sommes réunis à Abuja/Nigeria du 5 au 7 septembre 2016 pour parler de la traite humaine en Afrique et de l’Afrique. Suivant la déclaration de 2014 du pape François et d’autres leaders religieux sur l’éradication de cet esclavage moderne d’ici 2020, nous nous sommes rassemblés pour réaffirmer et nous engager envers la collaboration et l’action commune visant à prévenir et éradiquer le fléau de la traite humaine et de l’exploitation des êtres humains et à promouvoir la dignité humaine. Nous cherchons à construire notre collaboration en nous basant sur nos forces respectives et en évitant la duplication, afin d’avoir « Une seule voix » contre la traite humaine.
2. La souffrance des victimes de la traite humaine, de l’exploitation et l’impunité des criminels et des passeurs nous incitent à collaborer toujours plus activement.
3. En outre, nous sommes stimulés par le fait que les victimes de la traite sont souvent invisibles aux yeux de la société et que c’est souvent par pure chance qu’elles réussissent à s’échapper des griffes de ceux qui les exploitent. Pour chaque victime trouvée, il y a au moins 100 autres victimes non détectées, dont certaines ne vivent pas assez longtemps pour pouvoir raconter leur triste histoire.<sup>1</sup>
4. Nous reconnaissons que la traite des êtres humains affecte tout le monde et interpelle toutes les confessions. Les points d’arrivée finaux ne se situent pas seulement en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et dans les états du Golfe, mais sur tous les continents et dans tous les pays. Il y a donc suffisamment de raisons d’agir au niveau interconfessionnel pour la promotion de la dignité humaine et la défense de la liberté de chaque personne.
5. Nous avons écouté le témoignage de survivants de la traite humaine. Nous sommes touchés par leur courage de témoigner et par leur engagement à faire que leur souffrance soit une ressource pour empêcher la traite d’autres femmes, hommes et enfants à travers l’éducation et pour sauver des victimes de ce crime. Nous les remercions tous pour le travail qu’ils font et l’espoir qu’ils transmettent aux autres victimes.
6. Durant nos délibérations, nous avons abordé divers secteurs où la traite a cours : la traite des enfants, la traite en situation de crise, la traite dans le secteur maritime, la traite à fins d’exploitation professionnelle et sexuelle. À la base de tout cela, il y a l’interconnexion entre la mauvaise gouvernance, l’inconstance de la réponse policière, la dégradation de l’environnement, la pauvreté abjecte, le manque d’éducation et d’opportunités d’emploi pour gagner le nécessaire, et une culture de l’indifférence. Tout cela concourt à modeler la vulnérabilité et la dépendance, ce qui fait des

---

<sup>1</sup> Prof. Ngozi Ezeilo, Joy : Discours d’ouverture “Challenges in combating human trafficking and exploitation from the perspective of International law” (les défis dans la lutte contre la traite humaine et l’exploitation à la lumière du droit international)

personnes des proies faciles pour les passeurs.

7. Nous reconnaissons que les Objectifs du développement durable et leur mise en œuvre sont une occasion et un cadre de travail pour s'engager dans l'éradication des formes modernes d'esclavage et de traite humaine.
8. Nous nous engageons :
  - a. à garantir une approche centrée sur la personne, holistique, basée sur le droit et sans jugement envers les survivants de la traite humaine dans tous les services que nous fournissons ;
  - b. à intégrer la question de la traite humaine dans tous les autres domaines pertinents de notre travail socio-pastoral, tels que les soins de santé et le conseil psycho-social, le travail décent, l'éducation, le travail des jeunes et la réponse d'urgence ;
  - c. à nous lancer dans une réflexion dans nos organisations respectives et avec les communautés que nous servons, d'analyser le côté demande du travail bon marché et des services sexuels ;
  - d. à informer les familles et les communautés quant aux risques liés à la migration interne et internationale et à leur fournir des moyens de se protéger de l'exploitation et de l'esclavage. Malheureusement, des membres de la famille, souvent à leur insu, jouent le jeu des passeurs, en se conformant à des schémas coutumiers ou culturels, tels que le mariage précoce, la charité et la solidarité mal comprises et les pratiques religieuses traditionnelles. Les familles peuvent parfois aussi entraver la guérison d'un survivant en l'excluant de la famille et de la communauté ;
  - e. à impliquer et former les dirigeants religieux et autres acteurs clés au sein de nos communautés religieuses/ églises à la traite humaine, afin qu'ils soient prêts à s'exprimer contre ce fléau. En tant que dirigeants reconnus dans leur communauté, ils devraient utiliser les occasions présentées par leur ministère pour sensibiliser et éduquer leurs ouailles, afin de leur permettre tant de se protéger contre les vulnérabilités portant à la traite humaine que d'avoir de la compassion envers les victimes de la traite ;
  - f. à recourir aux médias pour atteindre les personnes vulnérables à la traite, en y impliquant les rescapés de la traite humaine, qui contribuent à la prévention en transformant leur souffrance en une ressource pour les autres et en parlant de leur propre expérience ;
  - g. à contribuer activement à la mise en œuvre des Objectifs du développement durable, et en particulier de ceux liés à la traite humaine, afin de ne laisser personne à la traîne, en nous impliquant auprès de nos gouvernements pour leur proposer notre expérience, gagnée à travers le soin pastoral et les services offerts aux personnes et en plaidant pour leurs droits et pour des politiques appropriées ;
  - h. à faire de la sensibilisation sur les domaines les moins connus où la traite se produit, tels que la traite dans le secteur maritime ou la traite en situation de crise (p. ex. durant les conflits ou dans les catastrophes naturelles) ;
  - i. à nous impliquer dans la collaboration et le réseautage entre organisations chrétiennes et d'autres confessions et avec diverses parties prenantes en utilisant les plateformes existantes, telles que COATNET et autres.

9. Nous appelons les gouvernements :
- a. à développer des politiques de migration humaines et d'intégration accueillantes, ce qui comprend des canaux légaux et sûrs pour la migration professionnelle. La migration fait partie de l'histoire de l'homme et peut être une stratégie de survie. Ils devraient profiter de l'occasion que représente le Sommet affrontant les grands mouvements de réfugiés et de migrants du 19 septembre 2016 pour y affronter aussi la traite humaine ayant fréquemment cours durant ces grands déplacements ;
  - b. à ratifier et mettre en œuvre les conventions et protocoles internationaux pertinents sur ce point, tels que la Convention de l'ONU contre la criminalité transnationale organisée et le Protocole de Palerme, la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leur famille, la Convention de l'ONU sur les droits de l'enfant, la Convention de l'OIT concernant le travail décent pour les travailleurs domestiques, le Protocole de l'OIT sur le travail forcé et la Convention de l'OIT concernant le travail dans le secteur de la pêche ;
  - c. à respecter leurs engagements en mettant en place des politiques et mesures qui réduisent la vulnérabilité et fournissent une protection contre les formes modernes d'esclavage et de traite humaine et en leur allouant les ressources humaines et financières requises. Ce sont avant tout et surtout une éducation accessible, des systèmes de protection sociale efficaces et des emplois décents qui sont requis ; après quoi, une protection efficace des victimes, comme des abris, un conseil juridique et psychologique, des opportunités de réhabilitation coordonnées par un mécanisme national de renvoi et des mécanismes policiers efficaces et cohérents ;
  - d. à reconnaître et à soutenir le travail et l'expérience des organisations confessionnelles, qui profitent aux communautés et aux victimes de la traite, en les incorporant dans l'élaboration de politiques qui contrent les causes à la base de la traite humaine et ses conséquences.

La conférence est née de l'initiative de Caritas Nigeria, soutenue par Caritas Afrique, et a été organisée conjointement par le Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement et par Caritas Internationalis. Les participants ont accueilli les présentations de représentants de haut niveau de l'Église catholique locale et universelle : S. Ém. le cardinal John Onayekan, archevêque d'Abuja ; S. Ém. le cardinal Luis Antonio Tagle, président de Caritas Internationalis ; l'archevêque Augustine Kasujia, nonce apostolique au Nigeria ; Mgr. Marcelo Sánchez Sorondo, chancelier du Conseil pontifical des sciences ; Mgr. Robinson Wijesinghe, directeur du Bureau du Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en déplacement ; l'évêque Gabriel Anokye, président de Caritas Afrique et 2<sup>nd</sup> vice-président du symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar, l'évêque Lucius Ugorji, président de Caritas Nigeria, et sr. Agatha Osarenkhoe, Président de la Conférence des Religieux du Nigeria.

Ils ont aussi entendu les présentations d'experts d'organisations nationales, régionales et internationales : l'Agence nationale de prohibition de la traite humaine du Nigeria, le commissaire indépendant du Royaume-Uni contre l'esclavage, l'Union africaine, l'Organisation internationale du travail et le prof. Joy Ngozi Ezeilo, ancien rapporteur spécial de l'ONU pour la traite humaine. L'Apostolat de la mer, Talitha Kum - Réseau International de la Vie Consacrée contre la Traite des Personnes, l'Union mondiale des organisations féminines catholiques et Jesuit Refugee Service étaient



PONTIFICIUM CONSILIUM  
DE SPIRITUALI MIGRANTIUM  
ATQUE ITINERANTIUM CURA

aussi représentés à cette conférence, aux côtés de représentants d'autres organisations et églises chrétiennes, telles que l'Anglican Alliance, l'Église de Suède, la Confrérie des Conseils et Églises chrétiens des grands lacs et de la Corne de l'Afrique et une organisation musulmane, la société Nasrul-Lahi-L-Fatih du Nigeria. Parmi les participants, il y avait aussi des représentants des Conférences épiscopales et des organisations Caritas d'Afrique, d'Europe, d'Asie et des USA.